

solidarité



FTP



manif

SAM. 16 DECEMBRE



antifasciste

Procès



19 & 20 DECEMBRE

William et Yves passent en procès pour des sabotages de locaux du FN à Marseille et à Vitrolles entre 1995 et 1998. William a déjà fait 5 mois de détention préventive et Yves est toujours incarcéré depuis plus d'un an. Pourtant ces actes revendiqués « FTP » n'ont jamais porté atteinte à des personnes. Ils intervenaient contre un parti instigateur d'assassinats racistes qui était en train de prendre le pouvoir dans la région.

Il serait inacceptable de laisser condamner à de lourdes peines ces deux militants du mouvement social quand les représentants du FN et du MNR, parties civiles dans ce procès, continuent à proférer des propos racistes, xénophobes et anti-démocratiques sans être inquiétés !



LIBERTÉ

Pour William et Yves